

# Travaux de fin d'année 2020/21



Le traitement de fin d'année est l'une des phases de travail les plus intenses. Nous vous informons des activités à réaliser afin que vous puissiez planifier et traiter au mieux vos travaux de fin d'année.

<b>Délais</b>	<b>Activités</b>
A partir du 05.11.2020	<b>Envoi des listes «Actualisation des données personnelles»</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les clients avec accès en ligne → reçoivent un mail.</li><li>- Les clients sans accès en ligne → reçoivent les documents par la poste.</li></ul>
20.11.2020	<b>Les documents de clôture doivent être parvenus à Swiss Life pour les cas commerciaux ci-après;</b> Décisions de la commission de gestion signées ou contrats d'affiliation signés suite à <ul style="list-style-type: none"><li>- Créations d'entreprise</li><li>- Nouvelles affiliations au 01.01.2021</li><li>- Changements de plan au 01.01.2021</li><li>- Changement de produit au 01.01.2021</li><li>- Modifications du mode de paiement des cotisations au 01.01.2021</li><li>- Prolongations de contrat</li></ul>
01.12.2020	<b>Il n'est plus possible de modifier le mode de paiement des cotisations.</b>
12.12.2020 – 21.12.2020	<b>«Swiss Life myLife» est indisponible → blocage système.</b>
22.12.2020 – 31.12.2020	<b>Durant cette période, «Swiss Life myLife» est accessible pour consultation et mutations telles que</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Entrées</li><li>- Sorties</li><li>- Modifications du salaire</li></ul>
01.01.2021 – 02.01.2021	<b>«Swiss Life myLife» est indisponible → blocage système.</b>
03.01.2021	<b>«Swiss Life myLife» est à nouveau disponible sans restriction.</b>

Veuillez noter qu'en cas de non-respect des délais, certains cas comme la modification du mode de paiement des cotisations ou le changement de produit ne peuvent plus être traités.